



La *Bogis-Bossey* GAZETTE

Informations communales et régionales - page 1

Edito



Savez-vous que le canton de Vaud produit en moyenne 137 kg/habitant par année d'ordures ménagères ? A Bogis-Bossey nous produisons 126 kg/habitant par année. Ces chiffres ne nous parlent certes que partiellement, d'où la question : est-ce beaucoup ou est-ce peu ? Je pense que la réponse va plutôt dans le sens de se dire comment puis-je m'améliorer ?

Ce volume représente un double défi pour la société, autant d'un point de vue de la gestion des déchets que de l'économie des matières. Les déchets sont de précieuses ressources qui peuvent, pour beaucoup, être réintroduites dans le cycle de production de nouveaux produits. Il est donc primordial

de travailler sur le plan de l'optimisation de la valorisation des déchets, mais également sur leur limitation. Le meilleur déchet étant toujours celui que l'on ne produit pas.

Une enquête menée par le canton de Vaud, a montré que le sac taxé blanc (ordures ménagères) contenait des déchets de cuisine crus et cuits, qui pouvaient représenter en moyenne jusqu'à 25 à 30% de son contenu. Sachez que ces déchets font partie des déchets urbains valorisables et non des déchets incinérables, au sens de l'ordonnance sur les déchets (OLED). Une élimination des bio-déchets de cuisine crus et cuits dans une usine d'incinération des ordures ménagères ne respecte pas

ces principes. En raison de la forte teneur en eau dans certaines de ces matières, de l'énergie est nécessaire pour les déshydrater lors de leur incinération, ce qui abaisse le rendement énergétique des ordures ménagères.

Ces matières ne produisent donc aucune énergie durant le processus et en demandent pour leur élimination alors qu'en même temps, les nutriments qu'elles contiennent sont perdus. La méthanisation est une solution. La matière est valorisée sous forme de digestat, qui offre une alternative à l'utilisation d'engrais chimiques et permet un retour au sol des éléments nutritifs contenu dans la biomasse. Quant à la valorisation énergétique sous forme

de biogaz, elle contribue à la production d'énergies renouvelables. En effet, 10 kg de déchets organiques produisent 1m³ de biogaz soit l'équivalent de 0,6L de gaz naturel ou 0,5L d'essence.

La mise en place d'un système de collecte séparé permettrait de sortir ces bio-déchets ménagers crus et cuits de nos poubelles pour qu'ils ne finissent pas à l'incinération, mais qu'ils puissent être acheminés dans une filière de valorisation appropriée.

En Municipalité, nous avons donc décidé d'y travailler et de trouver des solutions appropriées. Nous y reviendrons dans une prochaine édition.

Jean Widmer, Syndic

Etude de fusion des communes de Terre Sainte



Douze ans après une première tentative de fusion, les discussions au sein de l'Assemblée des syndicats de Terre Sainte et de l'ensemble des Municipalités ont repris quant à l'opportunité de démarrer une nouvelle étude de fusion. L'appartenance à la région de Terre Sainte s'est encore renforcée ces dernières années au sein des autorités car les sujets communs aux huit communes sont toujours plus nombreux, par exemple au niveau des bâtiments scolaires. Le regroupement scolaire a également contribué à renforcer cette identité régionale.

L'étude de faisabilité a pour objectif principal d'identifier les avantages et les inconvénients d'une fusion politique et administrative des huit communes de

la région de Terre Sainte. Les principales thématiques inhérentes à tout projet d'étude de fusion et celles propres à notre région seront étudiées en profondeur par huit groupes de travail placés sous la responsabilité d'un comité de pilotage. Les élus communaux, ainsi que les collaborateurs communaux, seront les acteurs principaux de cette importante réflexion. Une démarche participative visant à associer le plus largement possible la population et notamment les jeunes de notre région sera entreprise parallèlement aux travaux des différents groupes de travail.

Cette étude représentera une occasion unique de réfléchir à l'idée que nous nous faisons de la gouvernance régionale et du

rôle que pourrait jouer une éventuelle commune unique pour Terre Sainte. Cette réflexion a un sens car le volume et la complexité des tâches que les communes doivent traiter aujourd'hui nécessitent un appareil administratif toujours plus important, sans parler des charges péréquatives qui pèsent de plus en plus sur les finances des huit communes.

Enfin, l'étude d'un regroupement de nos huit communes nous permettra également de repenser nos structures de collaborations intercommunales et d'évaluer les impacts financiers qu'auraient une fusion sur les coûts de fonctionnement politique et administratif d'une nouvelle commune.

JW

Nouvelle secrétaire municipale



Mme Natacha Bruchez est entrée en fonction le 1^{er} janvier 2023. Employée de commerce de formation, elle a exercé auparavant la fonction de Secrétaire adjointe puis Secrétaire municipale dans plusieurs communes vaudoises. La Municipalité peut ainsi compter sur son expérience pour la bonne tenue des activités du greffe.

CLZ

Heures d'ouverture du greffe :

Mercredi 8h-11h uniquement téléphone
Jeudi 8h-11h guichet & téléphone ou sur rendez-vous, greffe@bogis-bossey.ch

Cyril Nghiem publie son 1^{er} roman policier

Une grenouille devenue corbeau. Non ce n'est pas une fable de La Fontaine mais un jeune homme ayant grandi à Bogis-Bossey et à présent habitant de Crans avec une plume inspirante...

Cyril Nghiem a 33 ans, il a vécu toute son enfance et adolescence dans notre beau village. Informaticien de métier, c'est un passionné de lecture et écrivain à ses heures perdues.

Durant le Covid, il écrit son premier polar intitulé « L'ombre d'un doute ». Une fois son manuscrit terminé en début 2022, il le transmet à plusieurs maisons d'édition, espérant pourquoi pas le faire publier. En attendant un hypothétique

retour de leur part, il tombe sur un concours de la maison d'édition Novice qui donne une seconde chance à un manuscrit non publié. Il s'inscrit et



quelques mois plus tard son livre est lauréat 2022 du Prix du polar non publié!

Mais de quoi parle ce fameux polar ? Une femme décide

d'engager un détective privé pour enquêter sur son petit ami suite à l'assassinat d'une femme vivant dans son quartier new-yorkais... Et si son compagnon était un meurtrier ?

J'ai demandé à Cyril pourquoi avoir choisi New-York pour le déroulement de l'histoire et pas Genève? Il a écrit ce roman durant le Covid et c'était une manière de voyager dans ses pensées. Mais aussi, il avoue que même s'il connaît peu New-York, c'est un lieu qui parle à une majorité de lecteurs car tout le monde connaît via les films, les voyages ou les livres. Il aurait pu effectivement choisir Genève, ce sera peut-

être le cas dans son prochain roman...qui sait ?

Cyril se trouvera du 2 au 4 juin à Lausanne au festival du Polar, son livre étant nominé parmi 9 autres pour le Prix du Polar Romand 2023. Une victoire supplémentaire et une petite notoriété en Suisse romande pour Cyril qui gravit les échelons du succès en douceur et humblement.

Vous pouvez retrouver son roman dans les librairies ou si vous attendez un peu, il nous fera le plaisir d'être présent à notre marché de Bogis-Bossey le samedi 9 septembre prochain afin de vous présenter son livre et le dédicacer. SG

Les Petites Mains, deux décennies de décoration

Etait-ce en 1999 ou en 2000? Peu importe! Quelques dames du village, toutes mamans d'enfants scolarisés à Bogis-Chavannes, se réunirent dans l'idée de décorer Bogis-Bossey pendant les fêtes de Noël et Nouvel-an.

les locaux dans les abris PC situés sous la place du village. En 2003, suite à de nombreux remerciements et retours positifs, «Les Petites Mains» décident de décorer le village aussi à Pâques.



Habituellement, dans le pays de Vaud, dès qu'une association se crée, il faut immédiatement rédiger des statuts et nommer un triumvirat «président-secrétaire-caissier».

Rien de tel ici! Même pas trace écrite du nom choisi: «Les Petites Mains». Seule démarche auprès des autorités communales, une demande pour pouvoir utiliser

Pour le «nerf de la guerre», à savoir le financement du matériel nécessaire à l'élaboration, fabrication et installation des décorations, une seule source: la vente publique des couronnes de l'Avent et autres décors de Noël confectionnés par les Petites Mains.

Comme toute association, après plus de deux décennies, les Petites Mains souhaite-

raient l'apport de nouvelles idées, de nouveaux enthousiasmes, de nouvelles forces pour continuer à étonner, surprendre, ravir les Grenouilles et tous ceux qui traversent le village.

Les Petites Mains se réunissent dans leur local, pendant les périodes scolaires, chaque mercredi matin dès 9h. Plus d'activité en novembre pour la confection des objets vendus pour le financement, ainsi que pour le montage et démontage des décorations extérieures.



Pour les personnes intéressées, vous pouvez contacter ou laisser un message à Yvette Hämmerli au 079 481 05 59. Merci d'avance GH

Label Cyber-Safe

De nombreuses informations ont été communiquées dans la presse ces deux dernières années à propos d'attaques informatiques dirigées notamment vers des communes vaudoises. Cette situation a amené la Municipalité à une réflexion à propos de la cybersécurité des données gérées par l'Administration communale.

À la suite de cette réflexion, la Municipalité a décidé de faire auditer l'infrastructure informatique afin de déceler d'éventuelles vulnérabilités humaines et matérielles et de les corriger, l'objectif étant d'obtenir le label Cyber-Safe, une référence sur le marché de la cybersécurité.

Le renforcement de l'infrastructure ayant été effectué, **un audit approfondi a eu lieu qui a permis d'obtenir le label CyberSafe le 14 mars 2023.**

Bien évidemment, l'obtention d'un label ne signifie pas que les risques informatiques ont disparu mais un pas important a certainement été fait pour améliorer la sécurité informatique des données gérées par l'Administration communale.

Rappel aux propriétaires de chiens

Tous les propriétaires de chiens **sont tenus d'annoncer** au Contrôle des habitants :

- Les chiens acquis ou reçus en 2022
- Les chiens nés en 2022 et restés en leur possession,
- Les chiens vendus, décédés ou donnés en cours d'année 2022 (pour radiation),
- Les chiens qui n'ont pas été encore annoncés.

De plus, toute acquisition ou naissance de chiens doit être enregistrée auprès de la banque de données Amicus par le biais du Help desk :
tél. 0848 777 100
info@amicus.ch

Le règlement de police interdit

de laisser divaguer des animaux qui pourraient compromettre la sécurité publique. Il n'est pas permis, durant toute l'année, de laisser errer les chiens, ni de les laisser chasser en dehors des



périodes de chasses et de lâchers. Est considéré comme errant, tout chien se trouvant à plus de 200m de l'habitation de son maître et hors du contrôle de celui-ci.

Les détenteurs de chiens sont tenus de prendre toutes mesures utiles pour les empêcher de gêner le voisinage par leurs aboiements et leurs odeurs.

Toute acquisition et naissance de chiens, en cours d'année, doit être annoncée au Contrôle des Habitants dans les 15 jours par son propriétaire ou détenteur.

Dernier Conseil communal

CONSEIL COMMUNAL DU 22 MARS 2023

Préavis n°15/23 concernant l'étude d'un projet de fusion des huit communes de la région Terre Sainte et son financement
accepté

Préavis n°17/23 concernant la demande de crédit de CHF 35'000.- destinée à l'installation d'un grillage sur 2 côtés de l'aire de jeux intercommunale
accepté

Préavis n°18/23 concernant une demande de crédit de CHF 230'000.- pour l'achat de 50% des 1'750 m² de terrain sur la parcelle 46 de Chavannes-de-Bogis
accepté

Préavis n°19/23 concernant une demande de crédit de CHF 50'000.- pour l'achat de 50% des 462 m² de la parcelle 46 de Chavannes-de-Bogis
accepté

Evénements et manifestations en images

1. Majoritaires :

Comme de coutume, la Municipalité a invité les jeunes majoritaires de notre commune pour marquer leur entrée dans la vie citoyenne et leur pleine capacité d'exercice des droits civils.

2. Verrée du sapin :

Les habitants se sont retrouvés le 11 janvier autour de la soupe aux pois bien garnie, servie par la famille Bourguignon.

3. Noël des aînés :

Au Château de Bossey, les aînés de Bogis-Bossey et Chavannes-de-Bogis se sont réunis pour un repas de Noël convivial, agrémenté des chants préparés par les élèves de notre école.

4. St-Nicolas :

Le St Nicolas et son fidèle compagnon ont rendu visite aux habitants le 4 décembre dernier. Les enfants, venus nombreux, ont pu profiter de sa générosité.



Sauvetage des faons grâce au drone

Quand la technologie se met au service de la nature, c'est l'exemple du travail effectué par drone pour repérer et sauver les faons, cachés dans les hautes herbes, d'une mort certaine lors de la fauche des prairies au printemps.

Le travail commence avec un coup de fil des agriculteurs à la Fondation Sauvetage Faons Vaud, juste avant la fauche. L'équipe de bénévoles, un pilote de drone et deux assistants, se rend sur place pour identifier la présence du petit faon dissimulé dans l'herbe. Lorsque sa présence a été confirmée grâce à la caméra

thermique du drone, le petit est protégé à l'aide d'une caisse en bois retournée et son emplacement est signalé par un drapeau. Il est arrivé que deux faons soient repérés au même endroit ou à deux endroits différents de la parcelle. La fauche peut ainsi commencer en toute sécurité pour le faon mais aussi pour l'agriculteur qui écarte ainsi le risque de contamination d'une partie du fourrage en cas de fauche accidentelle d'un animal.

La période d'activité se situe entre début mai et fin juin. Les faons, petits du brocard ou du cerf, sont âgés d'environ 2-3 semaines. Comme ils n'ont pas d'odeur, ils ont appris à ne pas bouger à l'approche d'un danger et ne prennent donc pas la fuite à l'approche de la machine et du danger mortel qui les guette.

Parmi les bénévoles qui effectuent ce travail chaque année au sein de la Fondation Sauvetage Faons Vaud, un habitant de notre village, Arnaud Rouèche, fait partie des huit pilotes pour la région de la Côte. Professionnel dans le domaine du drone, il dirige une société qui offre des prestations de services pour la viticulture et l'environnement ainsi que des formations.



Arnaud Rouèche, pilote de drone bénévole pour la Fondation Sauvetage Faons Vaud

L'identification par drone permet un travail rapide - 8 hectares sont inspectés en 10 minutes. Auparavant, des battues humaines étaient organisées pour le même travail, avec des chances de succès estimées à 50%. On peut imaginer le gain de temps et de précision ! Les drones sont petits, maniables et rendent le travail plus aisé. Une méthode efficace à près de 100% qui convainc les agriculteurs vaudois puisqu'ils sont chaque année plus nombreux à faire appel aux bénévoles de la Fondation Sauvetage Faons Vaud. En 2022, sur le Canton de Vaud, ce sont près de 250 faons qui ont été sauvés d'une mort certaine. 400 agriculteurs ont fait appel à la Fondation, pour 2'400 hectares survolés sur 1170 parcelles.

La Suisse est un pays pionnier dans l'utilisation du drone pour le sauvetage des faons. La méthode est utilisée dans notre canton depuis 2018. Si le travail est effectué de manière bénévole, les dons à la Fondation permettent de fournir les drones pour les inspections, un matériel relativement onéreux. CLZ

En savoir plus :



Fondation
Sauvetage
Faons Vaud

www.sauvetage-faons.vaud.ch

<https://droneprecisionsuisse.ch>

En Bref !

Journée sportive

Samedi 10 juin journée sportive à la place de sport intercommunale. Tournoi de pétanque, démonstration de trottinette freestyle et activités diverses. Repas à prix « famille ».

Carnet noir

Yves-Laurent Ammann
le 7.03.2023

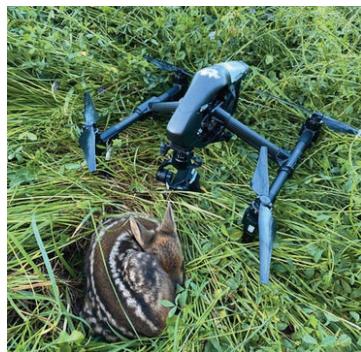
Agenda

3 juin / 9 sept. / 7 oct. 2023
Marchés de Bogis-Bossey
Ferme l'Ecoissiau

10 juin 2023
Journée sportive
Place de sport intercommunale

1^{er} août 2023
Fête nationale
à Bogis-Bossey

25-26 août 2023
Fête du village
Place du village



source photos:
www.sauvetage-faons-vaud.ch/galerie

Protéger l'environnement grâce à vos cheveux

Depuis une année, le salon de coiffure de Mme Yvette Hämmerli s'est engagé à la préservation de l'environnement en participant au projet «Recup'Hair» (initié par L'Oréal et le groupe de recyclage Barec) qui recycle les déchets des salons de coiffure, mais dans son cas plus particulièrement les cheveux coupés.

En effet, cette matière première a beaucoup de valeur. Elle peut servir de compost, de filtre, de barrière antipollution ou antifuite. Les cheveux sont traités sur le site de Moudon qui en fait des nattes filtrantes qui sont ensuite utilisées lorsque des dégâts d'huile importants sont à déplorer dans les garages, par les pompiers ou centre de recyclage, par exemple. SG



Les nattes de cheveux sont cousues dans des sacs de jute recyclés.